

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

RÉDACTION

76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76

ANNONCES ANGLAISES

30 c. la ligne

PRIX DE L'ABONNEMENT

Ville de Lyon... Trois mois : 10 fr. Six mois : 20 fr. Un an : 40 fr.
Département du Rhône... 11 fr. 22 fr. 44 fr.
Département limitrophe... 13 fr. 23 fr. 46 fr.
Autres départements... 13 fr. 25 fr. 48 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.

LES ABONNEMENTS

partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

Gérant :

C. GUICHARD

Imprimerie de H. Storch, Lyon.

Le prix de l'abonnement est payable d'avance; on ne servira pas les demandes non accompagnées d'un mandat sur la poste à l'ordre du Gérant.

Lyon, le 10 Octobre

Il faut aux journaux fusionnistes un triste courage ou un mépris singulier de l'opinion publique pour persévérer, ainsi qu'ils le font, dans le système d'attaques peu loyales qu'ils ont adopté à l'égard de M. Thiers et de son ancien ministre, M. de Rémusat.

Nous citons hier quelques extraits de la *Presse* et du *Français*, feuilles notoirement inféodées à la politique du ministère actuel, et dont l'attitude prouve que cette guerre à outrance contre l'ancien président de la république ne déplaît point à nos gouverneurs. C'est encore le *Français* qui, dans un langage inexcusable, parle au jourd'hui de la « stupefaction douloureuse », puis de l'indignation et du dégoût que la conduite de l'illustre patriote « arrache aux hommes qui étaient autrefois ses amis, à ceux dont l'estime de véritable lui tenait à cœur ! » Et le *Français*, qui s'est toujours défendu avec énergie de vouloir brouiller la France avec l'Italie et l'Allemagne, reproche à M. Thiers de ne pas « entendre l'applaudissement sinistre de la presse prussienne. »

Le *Journal de Paris*, qui ne cesse de nous prédire le rétablissement de la monarchie — et même de nous en menacer au besoin —, le *Journal de Paris* lui-même ne sait plus contenir son indignation, et il en arrive — qui l'eût cru ? — à dépasser en violence ses officieux confrères. Pour le *Journal de Paris*, M. Thiers fut, dès sa jeunesse, « un de ces météores d'avenir qui apparaissent aux époques de guerre civile ou de renouvellement social ; » ce n'est plus maintenant qu'un instrument inutile. Or, — conclut le *Journal de Paris*, — « lorsqu'on est à deux pas de la tombe et qu'on a le lien de se recueillir, de se contenter du rôle de spectateur là où l'on fut longtemps acteur et non le premier venu ; lorsque, disons-nous, on est à deux pas de la tombe et qu'on marchande à sa vieillesse, on profite de l'intrigue et au détriment des plus grands intérêts sociaux, un repos qui elle réclame, on se prépare à soi-même une triste mort, et à sa mémoire toute autre chose que de l'honneur. »

M. de Rémusat n'est pas mieux traité par les journaux de « l'ordre moral » que son vieil ami, et — depuis qu'il a accepté une candidature républicaine dans la Haute-Garonne — il n'est sorte de vilénies qu'on n'imprime sur son compte.

Peut-être trouvera-t-on que nous accordons trop d'attention à de pareils excès de plume qui prouvent, soit dit en passant, qu'on peut prétendre à « régénérer son pays », tout en manquant soi-même de sens politique, de modération et de tact. Cependant il y a quelque utilité, croyons-nous, à consulter chaque jour avec soin les variations qui se manifestent dans l'atmosphère où vivent le *Français* et ses amis. Il est certain, en effet, que, pour montrer de pareils signes d'agitation, pour se dévouer autant qu'on le fait dans ces régions, naguère encore si sereines et si calmes, il faut bien qu'on y redoute des orages prochains. Plus le courroux de nos adversaires s'enflamme, plus monte le flot de leurs récriminations haineuses et plus il est naturel de conclure que les affaires de la fusion monarchique sont en baisse.

Raisons-nous de signaler, comme un autre symptôme non moins significatif, la continuation du défilé des manifestes,

circulaires ou discours émanant de notabilités du centre gauche, qui rejettent très-nettement tout compromis fusionniste. Les noms nouveaux que nous avons à ajouter sur cette liste d'adhésion sont ceux de MM. de Janzé, Carré-Kérissouët et Le Gal La Salle, députés bretons. Dans le département de Seine-et-Oise, on signale une autre adhésion considérable : celle de M. de Pourtalès, qui avait été compris, dans la classification de l'*Indépendance belge*, au nombre des députés indécis.

De son côté, M. de Tillancourt, député de l'Aisne, prie de faire connaître son opinion sur la situation actuelle, a répondu que « la république est aujourd'hui le seul gouvernement qui ait la sympathie des campagnes, et que c'était en vain que les monarchistes comptaient sur l'appoint, qui leur est indispensable pour réussir dans leurs projets de restauration, de certains députés des centres qui jusqu'ici se sont montrés hésitants. »

La *Presse*, trahissant peut-être un peu trop visiblement les anxiétés du ministère, disait hier : « Le pays aime la netteté et la décision. » Si M. de Broglie partage, à cet égard, le sentiment général, les déclarations de M. de Tillancourt et de ses collègues du centre gauche lui feront certainement regretter les avances faites aux fusionnistes dans son récent discours. Il est vrai que, par la même occasion, M. de Broglie a pris soin de se réserver une porte de sortie qui mène dans le camp opposé.

INFORMATIONS POLITIQUES

L'agence du *Courrier de Paris* dit que la commission dite d'Études, nommée par la réunion d'Aubry du 4 octobre dernier, s'est renforcée de plusieurs membres.

Voici la composition exacte de cette commission : MM. Tarteron et Combar, représentant la réunion des « chevaux-légers », Baragone et de Larcy, représentant la réunion Colbert, le duc d'Audiffret-Pasquier et Callet, représentant la réunion du centre droit, Daru et Chesnelong, représentant la réunion Pradier et le général Changarnier président.

Le *Courrier de Paris* ajoute : « La commission s'est vivement émue de la note de l'Union relative aux dissentiments qu'elle prétend exister dans son sein. » Nous sommes autorisés à affirmer que l'accord le plus parfait n'a cessé de régner parmi ses membres.

Sur ce dernier point, le *Courrier de Paris* semble bien mal renseigné, car cette affirmation catégorique est en contradiction formelle avec le langage des journaux fusionnistes des deux parties.

Le *Times* publie la dépêche suivante, en date de Paris, 7 octobre. « La nouvelle d'après laquelle le comte de Chambord établissait sa résidence à Bruxelles est confirmée. »

« La commission nommée à la réunion de la droite tenue le 4 de ce mois a déjà siégé deux fois. On croit que, pour le moment, elle n'a pas abordé les grandes questions qui préoccupent l'attention publique ; elle s'est bornée purement et simplement à discuter les principes généraux qui seront énoncés dans une sorte de préambule. »

« On annonce qu'avant d'aborder la question de Constitution et de drapeau, une partie de la commission tiendra à soumettre, dans une prochaine assemblée de la droite, un rapport sur le principe général qui sera exposé dans le préambule. Il est difficile cependant, au milieu des rumeurs contradictoires qui circulent, de rien établir d'une manière positive. »

« Un certain nombre de députés arrivant

des départements ne perdent pas de temps à déclarer que la proclamation d'une monarchie serait le signal de la guerre civile.

De semblables déclarations n'ont en elles-mêmes rien de fondé, car des renseignements précis venus de toutes les parties de la France indiquent qu'une profonde lassitude règne dans l'esprit de la population, et que le plus grand désir de tout le monde est de sortir du régime provisoire d'une manière ou d'une autre. »

« Si l'est exact de dire que tout le monde, en France, a hâte de sortir du provisoire, il s'en suit que tout le monde soit prêt comme le dit le *Times* à saluer la proclamation de la monarchie comme propre à ouvrir l'ère du définitif. »

Quelques renseignements de l'*Ordre* sur la fusion :

C'est du projet de la nouvelle constitution, dont le programme, une fois agréé par le comte de Chambord, serait proposé au vote (nous disons au vote et non pas à la discussion) de l'Assemblée, c'est de ce projet que s'occupe en ce moment le comité d'études.

Jusqu'à présent, le comité n'aurait trouvé rien de mieux qu'une sorte d'amalgame de dispositions empruntées à droite et à gauche, à la charte de 1814 et à celle de 1830. Et, si l'on avait le cœur à rire, on ne pourrait s'empêcher de penser au mariage de la carpe et du lapin.

Dans tout cela, le point le plus embarrassant pour le comité, serait, paraît-il, la fixation des rapports de l'Église avec l'État. En d'autres termes, y aurait-il ou non « UNE RELIGION D'ÉTAT ? »

Le comité d'études s'étant, on le sait, réservé le droit de réclamer le concours de membres adjoints, on doit, nous dit-on, consulter sur cette question délicate M. de Falloux, récemment arrivé à Paris.

Indépendamment de M. de Falloux, un des plus actifs négociateurs de la fusion, le comité d'études doit, dit-on, s'adjointre M. de Kerdrel, député, et quelques membres du conseil d'État.

Pendant que le comité d'études, — qui ne peut pas tout faire, s'occupe d'arrêter les bases principales d'une nouvelle constitution à l'usage du Roy, un autre comité a été chargé d'étudier, à l'usage du pays, la question d'une réforme électorale.

On parle, dit-on, du rétablissement de l'électorat censitaire.

Le correspondant parisien de l'*Indépendance belge* donne sur les intentions du parti bonapartiste, en ce qui concerne la crise qui se prépare, un renseignement très-curieux :

M. Rouher, qui se croit sûr d'être écarté par l'Assemblée le jour où il s'agira de voter pour Henri V, proposerait au parti fusionniste de voter avec lui la monarchie en principe, à la condition formelle de consulter le lendemain le pays sur la monarchie qu'il entend qu'on lui donne.

Cette proposition, très-habile parce qu'on peut la dire modérée, n'a aucune chance d'être adoptée, et précisément parce que les bonapartistes se sont montrés conciliants, ils se sont dans la nécessité et dans le devoir de voter tous formellement contre les adversaires qui leur auront refusé satisfaction.

On dit que dans ces conditions, y compris même M. La Roncière Le Noury, qui s'est déclaré, dans une lettre, ennemi de la révolution, bien qu'il n'ait pas siégé dans la dernière réunion de ses adversaires, personne ne ferait défaut au groupe impérialiste, ainsi acculé dans ses derniers retranchements.

Cette tactique serait le résultat d'un mot d'ordre envoyé de Chislehurst.

On mande de Toulouse que le vieux Raspail, dont on avait inventé l'étrange candidature, dans l'incertitude où l'on était des intentions définitives de M. de Rémusat, aujourd'hui pleinement acceptant, vient d'être élu électeur de la Haute-Garonne pour se retirer de la lutte.

M. le baron de Lespérut, député du centre droit, est mort la nuit du 8 au 9 à Chaumont (Haute-Marne.)

On annonce également la mort de M. Danel, président du conseil général du Nord, ancien président de chambre à la cour de Douai.

On lit dans la *Presse* :

L'*Union de la Sarthe* a reproduit, vers le commencement de septembre, une lettre publiée par l'*Univers*, signalant des insultes contre un convoi de pèlerins à Chausay, et affirmant qu'un accident, dont ces pèlerins ont failli être victimes, devait être attribué à la malveillance.

Nous croyons savoir que l'administration a tenu à se renseigner sur ces assertions et qu'il a été constaté qu'elles étaient erronées. Les pèlerins n'ont pas été insultés : la roue d'une voiture s'est, en effet, détachée par suite d'un accident, mais aucun indice ne peut faire attribuer ce fait à la malveillance.

On est arrivé de la même manière à constater l'inexactitude des renseignements publiés par le *Journal de Vitry*, le 20 septembre, et d'après lesquels des pèlerins de Vitry et de Dole auraient été injuriés par des habitants de Pontorson, qui auraient lancé des pierres aux pèlerins.

Il est constaté que le train qui contenait les pèlerins ne s'est pas arrêté à Pontorson. Les pèlerins de Dole non plus n'ont pas eu à souffrir de l'attitude des habitants de Pontorson.

Le calme le plus complet n'a cessé de régner dans la ville. On n'a pas entendu le moindre cri ni le moindre chant. Le journal de Vitry paraît ainsi s'être fait l'écho de bruits erronés ou tout au moins fort exagérés.

Une assemblée populaire, à laquelle assistaient huit cents catholiques libéraux, a été tenue à Genève dans la salle de l'Institut, on y a désigné pour les trois cures vacantes, le père Hyacinthe, le chanoine Hurtault et l'abbé Chavert.

On a désigné aussi les membres du conseil paroissial.

Une dépêche de Londres annonce les résultats de l'élection de Bath.

Contrairement aux prévisions générales, le candidat libéral, M. Kayter, l'a emporté sur M. Forsyth, conservateur. Mais comme la différence des voix obtenues par les deux concurrents est insignifiante, l'un en ayant eu 2,210 et l'autre 2,071, nous ne pensons pas que ce petit succès compense, pour le ministère Gladstone, le désastreux effet des échecs éclatants et répétés qu'il vient de subir coup sur coup devant le corps électoral.

Le *Temps* revient aujourd'hui, à l'occasion du dernier discours de M. le duc de Broglie, sur la portée de l'engagement pris par M. le président de la République de maintenir les institutions existantes.

Nous reproduisons ci-dessous les conclusions du *Temps*, qui s'accordent absolument avec l'appréciation que nous avons donnée du discours de M. de Broglie envisagé sous ce rapport :

« Si le maréchal, dit le *Temps*, ne peut ni se doter d'un pouvoir constituant, il ne peut pas non plus et il ne doit pas, après la parole donnée, laisser son gouvernement se compromettre dans les préparatifs de la révolution monarchique. Or, à son insu, sans nul doute, mais de l'aveu même des monarchistes, son gouvernement s'y est compromis et s'y compromet. Un des principaux organes de la coalition, l'*Assemblée nationale*, dit, aujourd'hui même, que le dernier discours du duc de Broglie a moins été « celui d'un ministre de la république que d'un homme d'État de la monarchie, » et présente même ce discours comme une simple paraphrase de la dernière lettre de M. de Chambord :

« Ce discours est comme le commentaire de la noble protestation adressée par le

comte de Chambord à M. de Rodez-Bénavent.

« Placé aussi haut qu'il l'est, M. le comte de Chambord ne pouvait, en effet, que repousser du pied les ineptes accusations que répètent, chaque matin, la *République française*, ou le *Sicéle*, l'*Avenir national*, etc. Mais, n'ayant point à garder la même réserve, M. le vice-président de la république a résolu de marcher contre le fantôme de la domination du clergé, qui depuis plus d'un demi-siècle, a eu le privilège de faire peur aux masses ignorantes et odieusement abusées. »

« M. le duc de Broglie, en tant que duc de Broglie, pourrait dire ce qu'il voudrait ; mais, comme vice-président de la république et le premier ministre du maréchal de Mac-Mahon, il ne doit pas être le truchement de M. le comte de Chambord. Voilà ce qui nous paraît contraire à la parole donnée. »

Dans ce petit conciliabule d'hommes graves, qu'on a nommé la commission d'études, et dont la composition est un spécimen assez réussi des incohérences politiques, aussi bien que des prétentions vaniteuses, on est naturellement en peine d'un accord.

Les Pères conscrits de l'orléanisme qui en font partie commencent à craindre, un peu tard il est vrai, d'avoir été circonvenus, peut-être dupés. L'on nous annonce même qu'ils sont décidés à sortir d'un doute qui met en échec leur vieille réputation de finesse.

Leur ultimatum sous les bras, les voilà en route vers Frohsdorf. « Tenant tenant, on donnait, donnant vont-ils dire au prétendant ; sinon, rien de fait. Plus de royauté, plus de sire, et vive la République ! nous tâcherons de nous y faire. »

C'est fort bien de partir. Mais le trouveront-ils ? M. le comte de Chambord est parti l'instant en train de voyager. Ni plus ni moins que MM. Mervilleux-Duvignaux, de Sugny, etc., il se donne le plaisir de la promenade. Ou est-il, où va-t-il, que fait-il ? voilà le mystère. Le *Times* l'envoie à Bruxelles, tel autre à Genève, celui-ci dans la Haute-Autriche, celui-là, mieux informé, dit qu'il n'en sait rien.

On nous dit aussi qu'il faut se méfier et qu'il y a peut-être là-dessous quelque rendez-vous à tenir secret. Qu'en savez-vous ? Pour nous, nous ne saurions y découvrir tant de malice. Nous estimons simplement que le prince se débrouille et qu'on court après.

LETTRE DE VALÈRE

X..., 9 octobre 1873.

Monsieur le rédacteur,

Du pays perdu où je suis retiré, qu'est-ce que j'apprends ? — La monarchie est rétablie en France, m'écrit-on, on c'est tout comme. La chose vaut faite. Vrai, la nouvelle est pour étonner. Quoi ! la grande masse du pays, que j'ai laissée, il y a peu de mois, si en froid avec la monarchie ; cette population qui non seulement ne vote pas blanc, mais encore (à mon grand chagrin) trouve le tricolore trop fade, cette population est devenue comme cela d'emblée, en un tournemain, fervente adoratrice de la monarchie, et de laquelle ! celle du droit divin et de l'ancien régime !

« Mais vous n'y êtes pas du tout, a repris le correspondant conservateur qui m'écrit de votre ville. Il est bien sûr que le pays n'est pas en train de se

mourir d'amour pour la troisième restauration, tellement sûr que pas un seul candidat dans la France entière (Morbihan à part ; c'est la Corse des légitimistes) n'oserait seulement se présenter au nom du drapeau qu'on vous donnera sous peu. Mais aussi vous êtes vraiment par trop simple ! Il n'est pas question de savoir si la monarchie plaît à la France. M. le duc de Larochefoucauld-Bisaccia, M. le vicomte de Lorgeil, M. le marquis de Belcastel, et M. Martin (c'est le député du Morbihan) ont décidé qu'elle doit lui plaire ; il leur plaît qu'elle lui plaise. Cela suffit. La France demande la monarchie, ont-ils décidé. Ainsi, d'après la *Cuisinière bourgeoise*, le lapin demande à être écorché vif. »

« Vous avouerez qu'il n'importe guère de savoir si vous autres Français êtes de cet avis, mais seulement s'il est goûté par l'*Univers*, l'*Union*, la *Gazette de France*, l'*Hermine* de Saint Pol de Léon, la *Fleur de Lys* de Concarneau, le *Hareng blanc* de l'île de Ré, la *Revue de Saint-Foy*, la *Décentralisation* de Lyon, et les autres organes de l'opinion publique du Morbihan. Nous annexons la France au Morbihan, voilà tout. Et quant à vous, qui avez l'air de railler, si vous ne pensez pas comme le Morbihan, c'est que vous êtes un républicain, c'est-à-dire un homme du 4 Septembre, c'est-à-dire un déclassé, c'est-à-dire un coureur de places, c'est-à-dire un malhonnête homme, c'est-à-dire un voleur, c'est-à-dire un incendiaire, c'est-à-dire un des communs qui ont assassiné l'archevêque de Paris. Et si ces raisons ne sont pas suffisantes pour vous convaincre, nous amènerons tant de gardemanes qu'il faudra bien que vous soyez convaincu ! »

J'ai été convaincu tout de suite, monsieur, par les raisons de mon correspondant conservateur. Même je rougis rien que de penser que, moi aussi, j'avais eu l'incroyable fatuité jusqu'ici de me croire conservateur. Quelle erreur était la mienne ! Par des jugements erronés, fruit d'une éducation incomplète, je m'étais imaginé qu'être conservateur, c'était avoir le respect des traditions et ne croire qu'aux progrès lents, accomplis par des moyens strictement légaux ; c'était avoir le culte du droit et l'amour de l'absolue probité politique. Je vois bien aujourd'hui que je n'étais qu'un révolutionnaire, et un sot par dessus la mesure. Le vrai conservateur, c'est celui qui fait des restaurations par des coups de main et des tours d'escamotage.

Mon correspondant a été touché de la droiture de mes intentions. « Puisque vous êtes sur la voie du bien, m'a-t-il dit, je consens à continuer de vous instruire. Remarquez donc que lorsque vous dites que la France n'est pas royaliste (ce qui est vrai) vous ne parlez que de ses sentiments apparents. Nous autres, nous connaissons mieux qu'elle ses sentiments vrais. Lisez nos journaux. Ils vous apprendront que si la France vote pour des candidats républicains, c'est que dans le fond elle est royaliste, mais royaliste, légitimiste, par goût, par tempérament, par tradition, et que, par conséquent, la république y est impossible, tandis que ce terrain a tout ce qu'il faut pour que la monarchie y fleurisse et y prospère. Nous en avons bien vu la marque, il n'y a guère de temps, par la curiosité qu'ont excitée les diamants du shah de Perse, et nous l'avons assez dit. C'est une preuve préliminaire. La France ne demande qu'à reprendre sa tradition, interrompue par

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON

De 11 Octobre 1873.

LE

ROMAN D'UN PÈRE

par

M. LÉOPOLD STAPLEAUX

Le retour fut fixé au 1^{er} mai, et Ursule, accompagnée de Joseph, nouveau domestique que l'architecte avait à son service depuis une semaine, partit pour Chateau, afin de tout y préparer pour la réinstallation de ses maîtres. Les grands changements avaient eu lieu dans la villa depuis quelques mois.

Trouvant trop grande la simplicité de son habitation pour sa chère Marguerite, Henri, sans le lui dire, et se réservant le plaisir de la surprendre agréablement, y avait introduit toutes les améliorations désirables pour en faire la plus agréable séjour.

En outre, voulant parachever son œuvre, lorsque Ursule quitta Paris, il lui fit transporter à Chateau tout ce qui pouvait plaire à Marguerite.

Le matin du 1^{er} mai, quelques heures avant que Ferrand ne quittât son travail, ainsi que

nous l'avons vu le faire au commencement de ce récit, pour se rendre chez Renaud, Ursule et Joseph, chacun de leur côté, terminaient tous les préparatifs.

Ayant achevé la disposition de la chambre de sa jeune maîtresse, Ursule descendit au salon, où Joseph, aidé par Pierre le jardinier, s'était conformé de son côté à l'exécution des ordres de Renaud, en faisant garnir tout le perron de fleurs.

Ce salon, plein de gaieté, respirait l'opulence dans sa simplicité remplie de goût.

Les moindres détails démontraient qu'un artiste en avait ordonné l'arrangement.

Rien de vulgaire, rien de convenu, rien de bourgeois enfin n'en déparait la complète harmonie.

Les meubles étaient sobres d'ornements, commodés et en nombre exact.

Les tentures légères, aux dessins choisis, faisaient, par leurs tons accentués, ressortir de la plus heureuse manière un papier uni, gris-tendre, relevé par des baguettes d'or, sur lequel des tableaux de maître opposaient leurs chauds coloris.

Devant chaque croisée, des jardinières, complées des fleurs les plus fraîches, renvoyaient, poussées par la brise, le parfum de leur garnitures vers le milieu de la salle.

Un parquet de chêne poli comme un miroir, était, sous des nattes légères, ses dessins quadrangulaires.

Une pendule coquette et gracieuse, dont le sujet était signé Pradier, surmontait la cheminée.

Des candelabres du même style se dressaient à chacun des côtés.

Des livres, des partitions, une corbeille à ouvrage, un échiquier, un trictrac, et jusqu'à des raquettes et des volant, disposés ça et là, avec un abandon plein de goût, achevaient de donner au salon de la villa de Renaud un caractère indéfinissable de charmante intimité.

Aurez-vous bientôt fini, monsieur Joseph ? dit Ursule en entrant.

— Dans un instant, madame Ursule, répondit le nouveau domestique de l'architecte en élevant la voix.

— Eh ! ne criez pas si fort ! répliqua la digne femme ; ne croyez-vous donc sœur ?

— Pauvre M^{lle} Ursule, fit à part lui Joseph, elle ne voudra jamais convenir de son inimité ; puis, baissant le ton, il ajouta, en montrant le perron qu'aurait une double rangée de pots contenant des tulipes et des roses :

— Voyez, j'ai fait garnir ceci comme le boudoir.

— M. Renaud sera satisfait.

— Tant mieux, alors.

— Oui, certes ; car notre devoir, à nous qui avons de bons maîtres, est de tâcher de les contenter en tout.

— Oh ! vous n'êtes pas une domestique, vous, M^{lle} Ursule ; j'ai déjà remarqué ça, depuis que je suis au service de M. Renaud.

— Il me traite, il est vrai, avec une extrême bonté ; mais je n'ai point oublié ma condition pour cela.

— Vous avez élevé M. Richard, je crois.

— Oui, et je l'aime comme un fils.

— Est-ce que M. Renaud serait brouillé avec M. Richard ?

— Eu voilà une idée ! Pourquoi faites-vous cette supposition ?

— Parce que je sais que depuis longtemps M. Richard vit loin de son père.

— En effet, M. Richard est absent depuis cinq ans bientôt ; mais ça n'empêche pas monsieur de l'aimer de tout son cœur.

— S'il a pour lui tant d'affection, comment a-t-il pu s'en aller ?

— Il paraît que c'était pour l'avenir de M. Richard ; mais quelle douleur, lorsqu'il se fut éloigné ! ça faisait mal à voir. Ah ! il a plus... Non, fit Ursule, ça se reprenant, plus n'est pas possible, mais certainement

autant d'affection pour lui que d'amour pour madame, et il faut qu'il l'ait joliment aimée, pour se marier après un veuvage de vingt-deux ans.

— Sa première femme est donc morte bien jeune ?

— A vingt ans, M. Joseph. M. Renaud était à peine majeur lorsqu'il se maria pour la première fois, et M. Richard ne parlait pas encore lorsque sa pauvre et sainte mère mourut, en Touraine, chez le père de M. Henri, dont mon mari était le jardinier. Après l'événement, M. Henri revint à Paris, où je le suivis pour soigner M. Richard. C'est moi qui faisais tout dans la maison ; il fallait de l'économie : nous n'étions pas riches.

— M. Renaud n'a donc pas toujours été dans l'opulence ?

— Ah ! bien oui, le pauvre cher homme, il est le fils de ses œuvres. Dans ce temps-là, il travaillait trois fois plus qu'aujourd'hui, et lorsque je me hasardais à lui faire quelques observations : — « Je veux devenir riche, très riche, ma bonne Ursule ! me répondait-il : — non pour moi, mais pour lui ! — Et il embrassait M. Richard. Ah ! c'est un brave et digne homme, et le sort a été juste en plaçant madame sur sa route. »

— C'est vrai, car madame est aussi bonne que belle.

Le ciel devait bien ça à M. Renaud. Une bonne femme avec de l'amour dans les yeux et de l'estime dans le cœur, c'est le paradis pour son mari. Aussi, depuis six mois qu'ils sont mariés, jamais un mot, jamais un nuage ! Ah ! monsieur est ravi de son sort. Il ne peut le croire. Il y a trois jours, lorsqu'il m'a prévenu que nous allions nous installer de nouveau dans cette campagne qui lui appartient, il me parlait de madame en véritable enfant.

— Ursule, crois-tu qu'elle m'aime ?

— Eh ! qui ne nous aimerait pas, monsieur ?

— Bonne Ursule ! Mais crois-tu qu'elle m'aime d'amour ?

— Pardi !

— Mais songez-y donc, Ursule, elle a vingt-deux ans et j'en ai quarante-quatre : je suis un vieillard à côté de Marguerite.

— Un vieillard, lui ! ça m'a fait rire.

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de Ferrand qui, s'adressant du seuil de la porte, lui demanda :

— Ursule, est-ce que M. Renaud est ici ?

un court espace de quatre-vingt-quatre ans, qui n'a rien changé absolument à ses mœurs ni à ses idées. Je vous dis qu'il n'y a pas de pays au monde aussi monarchique que le nôtre. Je vous garantis qu'il est affamé de monarchie légitime et traditionnelle, que le comte de Chambord lui convient tout à fait, et, pour le faire court, que la France entière pour ce nouveau Rodrigue a les yeux de Chimène.

Je vous bien maintenant, monsieur, combien est vrai le vieux proverbe : qu'il n'y a qu'à vivre pour apprendre. On gagne toujours à être renseigné par des hommes sûrs. Combien, en effet, n'avez-vous pas été jusqu'ici ridicule à me lamenter de ce que la France était révolutionnaire, mais révolutionnaire, à moi humble avis, jusques dans les mœurs. Et prêt à la fois à tout renverser et à tout subir, être incapable de se reposer d'un jour d'anarchie autrement que par une semaine de despotisme ; ne savoir point s'arrêter à un état de liberté sage, comme, par exemple, le gouvernement de M. Thiers ; ne se pouvoir tenir d'admiration pour celui qui triche au jeu, s'il est habile, et pour celui qui est tyrann, s'il est fort, c'est bien là ce qui me semblait à tort le véritable mal révolutionnaire. Je dois me reconnaître, à ma très-grande honte, que j'avais cru voir dans les classes bourgeoises et les anciennes classes nobles, comme ailleurs et ailleurs qu'ailleurs, les symptômes de ce choléra intellectuel et moral.

Et tenez, je suis sans doute un grand comble, un grand pécheur, mais c'est plus fort que moi : Encore aujourd'hui je ne puis m'empêcher de vous trouver les premiers révolutionnaires, vous, royalistes blancs, royalistes tricolores, royalistes qui croyez au droit divin, et vous royalistes qui voulez vous faire accroître à vous-même que vous y croyez, et vous, en plus grand nombre qui feignez de croire que c'est une monarchie constitutionnelle lorsque vous savez bien que c'est une monarchie à ciel ouvert qu'on nous prépare ! Oui, permettez-moi de vous le dire en bonne amitié, vous êtes gangrenés du poison révolutionnaire jusques dans le sang ; vous ne vous doutez pas même de ce qu'est l'idée de l'ordre, du respect de l'autorité, de la justice, de la bonne foi politiques ! Sans cela, prodigiez-vous chaque jour des injures, dont la violence n'a d'égale que la platitudes, à ce sage vieillard qui a vaincu la Commune (ce dont vous eussiez été absolument incapables, mes bons amis) à cet homme d'Etat qui a reconstitué l'armée, rétabli l'ordre, les finances et, enfin, a libéré le sol français ?

Si vous apparteniez à une véritable race conservatrice et une race vraiment loyaliste, comme par exemple à cette forte et sage aristocratie qui est le sel conservateur de la nation anglaise, agriez-vous de même sorte ? Voyons, de bonne foi, pensez-vous qu'un tory anglais tiendrait à l'égard de M. Thiers le langage que vous avez tenu et que vous tenez chaque jour ? Voulez-vous que je vous dise : vous ressemblez tous à un homme que nous avons connu et qui est mort. C'était peut-être le meilleur d'entre vous, et d'entre nous tous aussi. Mais, hélas, comme les autres, il était du parti ! Et cet homme, qui était l'honneur, la loyauté, le désintéressement et la douceur mêmes, il ne put s'empêcher, quand il apprit l'assassinat du général Prim de s'écrier : « Il ne l'a pas volé ! » Ainsi cet homme de bien, ce juste, le l'ose dire, ne pouvait prendre sur lui de réprimer tout d'abord un assassinat, parce que c'était l'assassinat d'un ennemi politique ! Et vous pensez qu'il ne fait pas qu'une nation tout entière ait l'esprit pervers pour que les meilleurs en soient là !

Allez, malgré que vous en ayez, vous êtes nés sous une influence révolutionnaire ; révolutionnaires vous avez vieilli, révolutionnaires vous mourrez. Vous vous croyez naïvement des conservateurs parce qu'au lieu de mettre des coups de force au service des nouveautés chimériques, vous les mettez à des vieilleries impossibles. Vous n'êtes que des révolutionnaires retournés. Vous êtes peut-être la révolution en culottes courtes, en tricornes, en bas chinés et en salisifs, au lieu d'être la révolution en blouse, en acroche-cours et en casquettes plates, mais c'est la révolution toujours. Révolution moins forte, et disons-le franchement, moins juste que l'autre, car enfin il y avait au fond de ce qu'on a nommé l'idée révolutionnaire un sentiment de justice, et dans ce qu'on nous prépare, il n'y a que du mal, je ne vois que des intérêts qui ont peur.

VALÈRE.

Réunion de l'Union républicaine

La République française publie le procès-verbal suivant :

Les membres de l'Union républicaine présents à Paris se sont réunis avant-hier dans le local ordinaire de leurs séances, rue de la Sourdière, 31.

La réunion, qui comptait plus de trente membres, a écouté les communications des représentants arrivés de la veille et qui s'accordent tous à dire que les populations qui viennent de visiter sont partout unanimes à protester avec la dernière énergie contre les méfaits et les complots des royalistes. On peut dire que le pays est indigné des intrigues et des manœuvres fusionnistes. Heureusement les déclarations journalières des représentants de l'Union républicaine, et, à leur tête, de l'illustre M. Thiers, apaisent cette irritation et font prévaloir partout l'esprit d'ordre, d'union et de vigilance.

La réunion a ensuite recueilli les diverses pièces relatives aux mesures de répression et de prévention administratives dont la presse a été l'objet ces derniers temps, et a chargé M. Crémieux de présenter un rapport sur la matière au point de vue juridique. La réunion a décidé, en outre, de convoquer tous ses membres absents ou présents pour le samedi 25 octobre.

Cette convocation a pour but de procéder à la nomination d'une commission chargée de se mettre en rapport avec les autres fractions parlementaires de la gauche et du centre gauche, pour adopter une ligne de conduite commune et opposer aux adversaires de la République l'union de toutes les forces républicaines, afin de défendre

« non-seulement la République, mais tous les droits de la France, ses libertés civiles, politiques et religieuses ».

PREMIER CONSEIL DE GUERRE
Séjour au Grand-Trianon
Présidence de M. le duc d'ANJOU
GÉNÉRAL DE DIVISION

Affaire Bazaine

Physionomie de l'audience du 9 octobre 1873.

Peu de monde encore aujourd'hui. L'intérêt n'est pas encore très vivement excité, autant le public montre d'empressement à lire dans les journaux les trois parties du rapport, autant il en témoigne peu, jusqu'ici, à venir assister à l'audience.

On cougout très-bien ce manque de curiosité, rien n'est en effet plus monotone que cette lecture. Le greffier n'a qu'une préoccupation, aller vite et bredouiller plutôt que lire cet interminable document que personne n'écoute par l'excellente raison qu'on ne pourrait l'entendre.

Ces jours passés cependant, quelques passages ont été à peu près intelligibles, mais ce sont là de bien rares éclaircissements.

Aussi, les nouvelles, forcées de se contenter de cette maigre proie, ne savent-ils à quel raconter se vouer, l'un annonce que le maréchal a sangloté à tel passage, abondamment pleuré à tel autre ; un autre nous fait savoir que les séances vont très-prochainement commencer à 9 heures du matin ; enfin le côté mystérieux apparaît. On se raconte que le maréchal a remis à son défenseur un pli cacheté, ne l'autorisant à en faire usage que dans des circonstances indiquées à l'avance.

Rien de tout cela n'est exact et l'on ne saurait trop engager le public à se délier de toutes ces nouvelles à sensation.

Ce grand procès est par lui-même assez intéressant pour qu'il soit inutile de recourir à de tels procédés, pour le moment il est vrai, les lectures successives des documents annexés au rapport fatiguent un peu et prêtent à la mise en scène, mais dans quelques jours, lorsque l'interrogatoire du maréchal commencera, nous assisterons au drame le plus émouvant qui se puisse voir.

Le peu d'empressement du public a engagé l'autorité militaire à se départir des mesures sévères qu'elle avait prises pour les premiers jours.

On ne circule pas encore très-librement, mais du moins on n'est plus soumis à cette constante exhibition de cartes.

La présence à Versailles d'un grand nombre de députés venus pour la commission de permanence donnera sans doute à la fin de la séance un peu plus d'animation qu'au début, pour le moment, il n'y a que très-peu de monde dans la salle.

On assure d'ailleurs que le nombre des annexes augmentera à chaque instant et que ce n'est que samedi que sera lu la fin du rapport, le résumé général qui analyse les trois parties déjà publiées.

Cette méthode semble évidemment la plus logique, car ce résumé prépare les conclusions et est la meilleure préparation à l'interrogatoire. Il est donc très-probable qu'elle sera adoptée, sans que l'on puisse cependant absolument en répondre.

Le duc d'Anjou a-t-il l'intention de débarrasser tout de suite le conseil de la lecture de tous les documents nécessaires au procès, de là la manque d'intérêt des premières séances, mais de là aussi pour les débats une marche plus rapide.

Toutes ces pièces devant être, en effet, imprimées — mais après la lecture — car, à l'interrogatoire, elles ne l'ont pas été avant, il sera plus facile aux juges d'avoir tout ce dossier sous les yeux et de s'y reporter lorsqu'il en sera besoin.

A 1 heure 3/4 le conseil de guerre entre en séance.

M. le président. — La séance est reprise. Le maréchal est introduit et est suivi de ses défenseurs.

Un témoin, qui n'avait pas répondu le premier jour à l'appel de son nom, est présent aujourd'hui. C'est le témoin Risse, maçon à Basse-Yutz.

M. le président. — Greffier, continuez la lecture du rapport.

M. le lieutenant Rémond, commis greffier, continue cette lecture.

Avant d'arriver au résumé général, on lit les annexes.

La première annexe dont il est donné lecture est relative aux communications qui existaient entre Metz et Paris. Sur la ligne des Ardennes, le télégraphe fut rompu le 18, jour de la bataille de Gravelotte, le même jour le fil télégraphique était défilé entre Metz et Thionville. Sans aucun dévouement des employés de la compagnie il fut possible de rétablir le service dès le 19 ; mais les télégraphes tarèrent pas à renverser de nouveaux poteaux, et cette fois il fut impossible de reprendre le service, car ce n'étaient plus seulement des courants ennemis, mais bien des détachements considérables qui s'opposaient à tout rétablissement des communications.

Pour les voies ferrées, il en fut naturellement de même.

De la place de Metz, on eut le tort de ne prendre aucune des précautions indiquées, on n'envoya aucun détachement pour protéger la voie ferrée, et la cavalerie, qui pouvait jouer un rôle si important, ne reçut aucune mission de ce genre.

Quand les communications télégraphiques furent interrompues on eut recours à des messages, c'est à ce moment que figurent des gardes forestiers si dévoués qui firent tant d'efforts pour parvenir jusqu'à Metz.

Pour ne citer qu'un exemple il suffira de dire qu'une des dépêches envoyées par le maréchal de Mac-Mahon fut portée à la fois par 20 messagers différents.

Le nombre de ces hommes est considérable ; à côté des gardes forestiers, on voit figurer des officiers, sous-officiers et soldats, des agents de police, des citoyens dévoués.

Un grand nombre d'entre eux sont restés inconnus, malgré tous les efforts de l'instruction et ici l'annexe dit un mot des difficultés que l'on rencontra dans les pays annexés pour la citation des témoins.

Combien, en outre, ont dû trouver la mort dans ce périlleux voyage !

L'instruction a classé tous ces messages en groupes différents, d'après l'endroit d'où ils sont partis et la date à laquelle leur a été confiée leur mission.

Les centres principaux d'envoi sont naturellement : Metz, Thionville, Paris, Châlons.

Plus tard, lorsque la ville de Metz fut définitivement bloquée, le maréchal Bazaine essaya encore d'envoyer quelques messages. Quant à la ville, elle ne put avoir de nouvelles que par les soldats évadés et les prisonniers échangés ; mais on conçoit combien les nouvelles apportées par ces derniers devaient être suspectes.

Le gouvernement de la Défense nationale fit de son côté les plus grands efforts pour faire parvenir à Metz des émissaires, mais la plu-

part des tentatives restèrent sans résultat.

Rien n'est plus vraiment émouvant que d'entendre nommer tous ces hommes dévoués qui ont risqué leur vie pour traverser les lignes prussiennes.

Plus tard, lorsque les dépêches arrivèrent, nous verrons paraître tous ces auxiliaires héroïques, comme Scalabrini et Jeandelle, qui, à deux ou trois reprises, ont pu s'acquitter de difficiles missions qu'ils sollicitaient d'eux-mêmes.

Tant de dévouement devait être, hélas ! inutile.

Le document dont il est donné lecture s'occupe très-longuement du colonel Tournier, commandant de la place de Thionville, et cet officier supérieur est peu ménagé.

Nous relevons, en effet, cette phrase : « Le colonel Tournier avait une sorte d'aversion pour les documents officiels. » Et plus loin : « Le colonel Tournier habitait les caves. »

L'incident relatif au commandant Magnan joue un grand rôle dans ce document, et on en comprend facilement la cause.

Le commandant Magnan, ainsi qu'on a pu le voir au rapport, est parti de Metz le 18 août au matin, le jour même de la bataille de Saint-Privat.

Il était chargé de communications importantes pour le maréchal Mac-Mahon.

Une fois cette mission accomplie, cet officier supérieur devait s'efforcer de revenir à Metz pour porter au maréchal Bazaine la réponse de Châlons. On conçoit donc l'immense intérêt qu'il y a pour l'accusation à savoir exactement si le commandant Magnan a pu communiquer avec Metz.

Le document entre ici dans des détails très-circumstanciés sur la possibilité qu'il y avait pour l'officier de rentrer à Metz, ou tout au moins de faire parvenir un émissaire au maréchal par l'entremise du colonel Tournier, commandant de la place de Thionville. Il constate en même temps que la réponse du maréchal de Mac-Mahon si précieuse pour l'armée du Rhin n'a pu parvenir à Metz.

Après ce long exposé, le document dit quelques mots du conseil de guerre à Châlons et dans lequel fut résolue la marche sur Metz qui devait aboutir au désastre de Sedan.

Le document recherche également en comparant les dépositions des intendants de Préval (parti avec le commandant Magnan et Wolff (intendant avec l'armée de Châlons) quelle a pu être l'importance de la mission du commandant Magnan.

L'accusation établit très-nettement que les préparatifs faits simultanément par les deux intendants, indiquaient que l'armée de Metz devait se diriger sur Montmédy.

On conçoit toute l'importance du fait : il rend plus inexplicables encore les hésitations du maréchal qui ne se borne pas à envoyer une dépêche pour annoncer sa venue, mais fait prendre tout le long de la route des précautions qui doivent persuader au maréchal Mac-Mahon que réellement le commandant de l'armée du Rhin a l'intention de sortir.

Le document dont il est donné lecture s'efforce donc d'opposer l'inertie du maréchal Bazaine aux efforts qu'il fait pour persuader à Châlons que sa venue est imminente.

L'audience, suspendue à 3 h., est reprise à 3 h. 20.

La lecture continue relative aux dépêches échangées entre Montmédy, Thionville et Metz.

Tous ces passages très- longs se répètent constamment puisque l'historique est fait pour chaque message.

Aussi l'attention est-elle un peu distraite jusqu'au moment où il est question du colonel Stoffel dont le rapport s'est déjà longuement occupé. On se souvient qu'il s'agit du quatre-vingt-huitième de ligne, commandant de l'armée de Metz, que l'accusation prétend avoir été soustraite au colonel.

L'accusation a donc recherché les messages qui ont apporté les dépêches au colonel Stoffel et, en contradiction leurs dires, en rapprochant les dates, elle arrive à prouver que ces documents si importants ont été réellement remis au colonel Stoffel.

Comment cependant ne sont-elles pas arrivées au maréchal de Mac-Mahon ? Il y a là un mystère que l'accusation s'efforce de pénétrer, mais qui ne sera vraiment éclairci que par les dépositions contradictoires des témoins.

RAPPORT

SUR L'AFFAIRE

DU MARÉCHAL BAZAINE

Commandant en chef de l'armée du Rhin

LAQUELLE A FAIT L'OBJET DE L'ORDRE D'INFORMER DONNÉ PAR M. LE MINISTRE DE LA GUERRE LE 7 MAI 1872

DEUXIÈME PARTIE

Le siège de Metz

La deuxième partie du rapport du général Rivière embrasse la période du blocus de Metz jusqu'au 7 octobre :

A partir du 1^{er} septembre, le maréchal renonça à toute opération importante. Le sort de l'armée se trouvait donc lié désormais à celui de la place de Metz.

Le rapport examine les conditions de résistance de cette place, c'est-à-dire l'état des travaux de défense et de l'armement des forts le 1^{er} septembre, l'établissement des lignes de défense, le rôle que devait prendre l'armée restée dans le camp retranché et enfin les dispositions réglementaires prescrites pour la défense.

L'état des forces ne laissait rien à désirer quant à leur état de défense ; les lignes de défense étaient aussi parfaitement établies et la durée de la résistance ne dépendait que de celle des approvisionnements. Malheureusement, le séjour de l'armée sous les murs de Metz changea totalement ces conditions. Il ne pouvait plus être question de résistance passive, mais rien ne fut fait pour organiser la défense active ; les précautions les plus élémentaires prescrites pour la défense des simples places furent même mises en oubli. L'oubli de ces mesures devait exercer une influence fâcheuse sur la défense de Metz et sur le sort de l'armée.

La même négligence présida à la constitution des approvisionnements. En effet : 1^o L'approvisionnement de siège pour la place de Metz n'a pas été constitué au début de la guerre ;

2^o Les ressources du pays, aux environs de Metz, n'ont pas été recueillies ;

3^o Au lieu de faire sortir les bouches inutiles, on admettait dans la place les émigrants des communes au chiffre de vingt mille. Il semble qu'on hésitait alors à prendre les mesures imposées par les règlements de peur de travailler l'esprit de la population.

Au moment où le maréchal Bazaine prit possession du commandement, le 12 août, il y avait dans la place de Metz, au dire des gens compétents, des vivres pour une période de 60 à 70 jours, pour la population normale de la ville, soit pour cinquante jours en tenant compte de la population réfugiée. Quant aux approvisionnements de l'armée, ils étaient dans un état déplorable. La situation était donc telle que le maréchal évaluait à la quantité de 23 à 28 jours de vivres pour les hommes sur le pied de deux cent mille rations militaires et à celle de 12 à 15 jours de fourrages pour les chevaux, sur le pied d'un effectif de cinquante mille chevaux.

Cela posé, aucune mesure sérieuse n'est faite pour améliorer la situation des approvisionnements. Les quelques mesures que le maréchal se borne à prescrire dans la suite, ne furent décidées

que trop tardivement et furent, par là même, illusoires.

En résumé, si à partir du jour de sa nomination au commandement au siège de la place de Metz, le maréchal Bazaine a négligé de prendre les mesures nécessaires pour réunir dans le camp retranché les ressources en blé, fourrages et bestiaux, le jour où le maréchal Bazaine a été investi du commandement de toute l'armée, il n'a donné aucun ordre pour constituer les approvisionnements de la place qui allait abandonner à elle-même. Plus tard, lorsque revint dans le camp retranché, il allait faire vivre ses troupes sur les magasins de la place, il n'a pris aucune mesure pour recueillir les ressources qui se trouvaient à portée de ses campements, ni pour ménager celles dont il disposait.

Il sera établi dans la partie du rapport spécialement consacrée à la question des approvisionnements, qu'on pouvait se procurer aisément, à proximité, des vivres pour un mois, et que, avec une sage économie dans la consommation de ceux qu'on avait en magasin, on eût prolongé la durée pendant une égale période de temps.

Sedan. — Le 4 septembre.

Le rapport aborde ensuite l'examen de la période à partir de laquelle les événements de Sedan et la révolution du 4 septembre sont portés par le maréchal Bazaine à la connaissance des troupes :

La nouvelle de la catastrophe de Sedan parvint au maréchal le 4 septembre. Mais ce fut le 10 septembre seulement qu'il fut fixé sur ces terribles questions.

Cette grave nouvelle allait évidemment transpirer. Le maréchal voulait la porter lui-même à la connaissance des commandants de corps et des généraux de division, et les convoquer, à cet effet, le 12 à son quartier général.

Dans cette réunion, il expose les événements qui venaient de s'accomplir, traçant le rôle qu'il voulait assigner à l'armée, il déclare qu'en présence du désastre de Sedan, il fallait renoncer aux grandes luttes, se contenter, pour tenir les troupes en ordre, de petites opérations de détail, dont les commandants de corps auraient à prendre l'initiative ; on attendrait ainsi les ordres du gouvernement. Enfin, il chargea les officiers généraux de communiquer à leurs troupes ce qu'ils venaient d'entendre. Chacun se retira en silence.

Interrogé sur ce point, à quel gouvernement il faisait allusion, le maréchal a répondu que s'il a parlé d'attente, les ordres du gouvernement, c'est à lui qu'il n'a pas souvenir précis, il entendait par là celui de la Défense nationale.

Renseignements communiqués à l'armée.

Ici se place l'épisode relatif aux renseignements fournis au maréchal par un secrétaire d'ambassade, M. Delmas, qui, le 12 septembre, ayant vainement essayé de franchir les lignes prussiennes, dut revenir à Metz. Le lendemain 13, M. Delmas rédigea succinctement un rapport confidentiel pour le maréchal dans lequel il résumait ses conversations et les nouvelles contenues dans les journaux allemands. Les conclusions de ce document en précisent le caractère.

En résumé, disait M. Delmas, 600,000 Allemands sur le territoire français, plus d'armées régulières organisées en France, si ce n'est celle de Metz, pas d'enthousiasme vigoureux pour la cause nationale dans les provinces envahies. Union complète des Allemands pour le triomphe de la cause, toute discussion sur la forme de l'Etat allemand renvoyée après la fin de la guerre, pas de chances d'intervention armée de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Turquie travaillant à la paix sans avoir eu égard à la Prusse les bases à accepter, grand effort de l'armée ennemie sur Paris, Metz laissa à la liberté plan, si elle n'est pas dans 48 heures, quand la grosse artillerie sera arrivée.

Aussitôt après avoir pris connaissance de ce document, le maréchal prescrivit d'en envoyer immédiatement copie aux commandants de corps d'armée. La raison et les règlements militaires lui faisaient paraître un rapport confidentiel de ce genre un document de cette nature. Plusieurs officiers de l'état-major du maréchal, entre autres le colonel Nugues et le général Jarras, protestèrent spontanément contre cette communication. En présence des sentiments manifestés par ces officiers, le maréchal donna l'ordre de supprimer ce résumé dans les expéditions qui devaient être adressées aux commandants de corps d'armée. Il ajouta qu'on se contenterait de donner lecture à chacun des commandants de corps de l'expédition qui lui était destinée et qu'elle serait ensuite détruite.

Cette communication prenait ainsi un caractère clandestin pouvant donner naissance aux rumeurs les plus étranges.

Le maréchal a bien précisé la nature de cet incident, parce qu'il marque le premier pas fait par le maréchal dans cette série de démarches qui eurent pour résultat de jeter l'inquiétude et le découragement dans les rangs de l'armée.

L'instruction ayant demandé des explications à ce sujet au maréchal, il a répondu que s'il avait communiqué les nouvelles transmises par M. Delmas, c'était par un sentiment de loyauté vis-à-vis de ses compagnons d'armes et pour ne rien leur laisser ignorer de ce qu'il apprenait ; que d'ailleurs on ne pouvait établir aucune analogie entre l'état normal que suppose le décret et les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles il se trouvait.

Les explications formulées par le maréchal pourraient avoir quelque valeur si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

La question formulée par le maréchal pour savoir si les nouvelles apportées par M. Delmas avaient eu un caractère d'authenticité incontestable ; mais qui garantissent leur exactitude ?

l'administration qu'il a reconnu, il continuera à se retrancher dans l'isolement et, sans se laisser rebuter par le silence de l'ennemi, il va continuer ses tentatives et son armée.

Mais si les tentatives secrètes faites par le maréchal n'eussent pas abouti, alors que l'ennemi bien organisé, bien équipé, bien armé, une force redoutable, qui succède le maréchal, avait-il espéré une fois son armée réduite à l'abandon ?

(La suite à demain.)

Essai de négociations avec l'empereur. — Incident Régner

Le rapport mentionne ensuite les entrevues qui eurent lieu entre le sieur Régner et le maréchal, entrevues dont le résultat fut le départ du général Bourbaki pour Londres.

On sait que les négociations engagées avec l'empereur échouèrent, mais le sieur Régner avait apporté à Metz des renseignements exacts sur la situation de l'armée.

Deux faits d'une importance capitale se dégagent de la déposition de Régner : d'une part le maréchal livre au premier venu, à un inconnu, sans pouvoirs écrits, en relation certaine avec l'ennemi, le secret de la date à laquelle son armée aura épuisé ses vivres ; d'autre part, le maréchal lui déclare qu'il est prêt à accepter la condition de sortir avec les honneurs de la guerre.

La certitude de la criminalité indiscrète du maréchal Bazaine ressort nettement de la déposition du commandant Lamy, attaché à la maison du prince impérial, auquel Régner déclara le 19 octobre, à Londres, avant l'arrivée du général Boyer dans cette capitale, tenir du maréchal, qu'il n'avait de vivres que jusqu'au 18 octobre. Qui garantissait au maréchal que ce secret d'Etat qu'il confiait à ce premier venu n'allait pas être immédiatement livré à l'ennemi, à la merci duquel il allait ainsi se trouver. Ne devait-il pas craindre que ces négociations, dont on l'entretenait, ne fussent un leurre employé pour capter sa confiance et connaître la fatale échéance de l'armée et de la place de Metz.

Ainsi, le 23 septembre, jour de son entrevue avec le sieur Régner, le maréchal Bazaine, c'est lui qui le déclare, était prêt à capituler, si on lui avait accordé les honneurs de la guerre.

Le 29 septembre, il offre lui-même à l'ennemi la capitulation de son armée ; alors qu'il y avait encore de vivres et des munitions à Metz, alors qu'aucun effort sérieux n'avait été tenté depuis près d'un mois pour percer les lignes d'investissement.

En prenant une semblable attitude devant l'ennemi, en offrant de lui envoyer son aide de camp pour donner des explications, en faisant ainsi des ouvertures pour renouer les pourparlers, le maréchal a-t-il implicitement son capitaine à Metz, absolue de son armée à la main. Il faut bien le dire, une semblable conduite, après une semblable inaction, est inouïe dans l'histoire militaire.

Ainsi s'explique la stérilité de la défense de Metz. Il fallait sortir à tout prix. Que fait le maréchal ?

Il abandonne à l'initiative de ses lieutenants l'opération d'opération qui, pour réussir, exigeait une direction unique. Pourquoi il l'attend jusqu'au 20 septembre pour entreprendre ces opérations ; pourquoi il n'en a pas profité pour étendre le développement de ses lignes, au lieu d'abandonner chaque fois le terrain conquis, pour n'attirer l'ennemi dans des villages dont cette occupation momentanée ne permettait même pas de recueillir les ressources ; pour quoi enfin il a laissé partir de la situation centrale occupée par son armée pour harceler les troupes

classé, a été nommé percepteur à Arsy (Yonne), 3^e classe.
M. Ponce, lin de Roussot, employé des ta-
bleaux, a été nommé percepteur à Ussou (Loire),
4^e classe.

On lit dans le Gaulois (!!!!)
« Nous sommes pa-tissier de la crêperie de
M. Ducros et nous admirons fort son attitude
énergique vis-à-vis des groléens.
« Mais il ne faudrait peut-être pas pousser les
choses à l'extrême.

« Aussi, nous lisons que l'honorable préfet
de Lyon vient d'interdire le *Feuilleton* parce
qu'il dans un roman ce journal « présentait la
société sous un faux jour ».
« Avec cette nouvelle théorie, on peut arri-
ver à des résultats absolument gigantesques.
« Rien n'empêcherait, par exemple, nos
grands administrateurs de libeller des arrêtés
dans le genre de ceux-ci :

Nous préfet du département de.....
Considérant que le roman publié par ladite
feuille nous représente une fausse trompant in-
dignement son mari ;
Considérant que de pareils tableaux peignent
« la société sous un faux jour » et, en jetant le
ridicule sur les mœurs, peuvent accentuer eno-
rablement les déceptions pour le mariage
et amener ainsi la dépopulation de la France,
etc., etc.,
Arrête : — La vente de la *Mouche* à
miel, de Narbonne, est interdite sur la voie pu-
blique.
« Vous voyez d'ici le nez du rédacteur en
chef ! »

Nous voici au moment de l'année où tous
les candidats à l'école polytechnique ouvrent
chaque matin, avec une émotion croissante, le
Journal officiel. La liste des élus n'a pas encore
paru ; mais d'après des renseignements que
nous croyons exacts, nous pouvons donner les
noms de treize élèves du lycée de Lyon qui s'y
trouveront dans l'ordre suivant :

Tournier,
De Boissieu,
Artige,
Bouard,
Rostang,
Crayon,
Carès,
Paton,
Lagrange,
Géard,
Roussau.

Bien que nos informations soient puisées
aux meilleures sources, il est bien entendu que
nous ne donnons sous toutes réserves ; ceux
qui nous l'ont avoués nous n'en devons pas
encore remercier à tout espoir.

Nous faisons des vœux pour que notre liste
soit fort incomplète et pour que le *Journal
officiel* nous oblige bientôt à de nombreuses
rectifications. Ajoutons que le fils de M. le
prefet Ducros sera reçu dans un très-bon
rang.

TÉHARE DES VARIÉTÉS. — Samedi, première
représentation à ce théâtre de : *Le duc Job*, co-
édie en 4 actes, de Léon Laya.
On se rappelle l'immense succès obtenu par
cette pièce à sa création.

Elle n'a pas été reprise depuis 1860, époque
où le créateur, M. Got, vint la jouer en répres-
entation.

Nul doute qu'elle n'obtienne aux Variétés
le succès des Céléstins.

PALAIS DE L'ALCAZAR. — Le danseur de
corde. — L'accident arrivé dimanche dernier
à M. Artizelli n'a pas eu de suites graves.
L'artiste reprenait hier soir son service, et
débutait aussi pour la première fois devant le
public lyonnais.

Nous avons été étonnés, stupéfaits, à la vue
de ces tours d'une adresse et d'une facilité
inouïes, accomplis sans hésitation, sans accroc
et de façon à ne pouvoir effrayer les specta-
teurs.
Cela ne ressemble plus aux exercices de
corde que nous avons vus jusqu'à présent,
sauts périlleux, sauts de cerceaux, équilibres
prodigieux, tout est originalement et superbe-
ment fait.

M. Artizelli fera, certainement, de nombreu-
ses recettes à l'Alcazar, et le public ne saurait

se dispenser d'aller voir ce merveilleux artiste
dont le travail défie toute rivalité.

Hier, vers 9 heures du soir, un soldat d'in-
fanterie, passant sur le pont de la Guillotière,
s'est précipité dans le Rhône et n'a pas re-
paru.

Son corps n'a pu être retrouvé ; on ne sait à
quel régiment il appartenait.

Un jeune homme de 21 ans, le nommé An-
dre P..., vient d'être arrêté sous l'inculpation
d'abus de confiance, à l'aide de faux, d'une
somme de 3.579 fr. 85 c., au préjudice de
son patron, M. S..., négociant en drogueries.

Un commencement d'incendie s'est déclaré
dans la cave de la maison portant le numéro
240 de la rue de Vendôme, à 4 heures et demie
du soir.

Le feu a presque aussitôt été éteint par les
voisins.
La cause de cet accident paraît être acci-
dentelle.

On estime le dégât à 240 francs.

On lit dans le *Gard républicain* :
En vertu d'une ordonnance de Sa Majesté
Chrystogone I^{er}, roi du Gard, le marchand de
tabac ne pourrait plus vendre à l'avenir au-
cun journal républicain. C'est tout au plus si
on lui permettrait l'*Avenir national*, en con-
sédération de son attitude nouvelle.

Chrystogone I^{er} ! Quel peut être cet émule
d'Orélie ?
DROME. — Le nommé Crouzet, propriétaire
à Vallon, est tombé dernièrement dans un
puits de 13 mètres de profondeur, au fond du-
quel se trouvaient environ 70 centimètres
d'eau. Cet accident lui est arrivé au moment
où il puisait un seau d'eau.

Sa femme, ne le voyant pas arriver, s'est
avancée du côté de la citerne dans laquelle
était tombé son mari et elle a pu entendre les
cris qu'il poussait. Les voisins ayant été avertis
sont accourus ; l'un d'eux, le nommé Roche,
s'est fait descendre dans le puits au moyen
d'une corde, et un instant après on le retirait
ainsi que le pauvre Crouzet, dont les blessures
étaient heureusement sans gravité.

ISÈRE. — Un bien triste accident a eu lieu à
Saint-Ismier le 29 septembre dernier.

Le jeune Paul-Jean-Louis Roucheuse, âgé
de 4 ans, fils du notaire de cette commune,
en jouant dans une cour, voulut grimper sur
un tombereau adossé à un mur, mais le véhi-
cule se renversa sur lui et si malheureusement
que lorsqu'on accourut pour porter se-
cours au jeune enfant, il avait cessé de vi-
vre.

On avait annoncé — et nous mêmes les pre-
miers — que des espions étrangers visitaient
actuellement le Dauphiné, et surtout les mon-
tagns avoisinant Grenoble.

Cette nouvelle, qui avait effrayé à juste titre
une partie des populations des campagnes, est
véritablement en ces termes par M. le préfet de
l'Isère, dans une lettre adressée à notre con-
frère du *Courrier de l'Isère* :

Grenoble, 4 octobre 1873.

Monsieur le rédacteur en chef,
Les renseignements que vous pubiez dans votre
numéro du 4 octobre, concernant les manœuvres
de prétendus espions étrangers, renseignements
de nature à jeter le trouble dans les esprits et à
semer l'inquiétude, sont inexacts.

L'administration est en mesure de rassurer le
public à cet égard.
Elle n'a, jamais, cessé de veiller et de
faire son devoir.

Agitez, monsieur, l'assurance de ma considéra-
tion très-distinguée.

Le préfet de l'Isère, Signé : P. ANOË.

ARDECHE. — Voici un nouvel et triste exem-
ple du danger qu'il y a de laisser des alu-
mettes chimiques à la portée des enfants :
« La femme Verrot, qui habite aux Chau-
masses, près d'Autaret, était sortie pour aller
chercher à une assez grande distance de chez
elle l'eau nécessaire aux besoins de son mé-
nage ; pendant son absence, un de ses en-
fants put s'emparer d'une allumette et s'em-
pressa de mettre le feu à des branches de pin

desséchées placées dans le voisinage de l'habi-
tation. Le flamme ne tarda pas à s'élever et à
se communiquer au toit de chaume. Quand la
pauvre mère revint, tout ou à peu près tout
était consumé.

Cette famille, dont le chef était déjà pris
d'aliénation mentale et qui n'avait aucune res-
source, se trouve aujourd'hui sans abri et sans
pain.

Les Mouches ont repris leur service direct
de Perrache à Vaise.

M. Panisset, fabricant de papiers peints, rue
de l'Hôtel-de-Ville, 60 et 62, prépare pour le
dimanche 12 et lundi 13 courant, une grande
exposition dans ses magasins des principaux
produits de sa 2^e conde industrie.

On y remarquera surtout :
1^o Les reproductions textuelles de types
choisis dans une riche collection d'étoffes an-
tiques, soierie lyonnaise, exposées en com-
paraison.
2^o Celles plus modestes des meilleures créa-
tions de Mulhouse, et, enfin des modèles de
décoration, de dimensions naturelles, pour
toutes les pièces composant un appartement.

EXCURSION GÉOLOGIQUE.

Dimanche prochain 12 octobre, M. Noguès
fera une excursion à Lozanne, Châtillon,
Chépy.
Départ de Perrache à 8 heures 40 matin
pour Lozanne.

DÉCÈS

Les amis et connaissances des familles
Joanny BERT et BÉNGER qui, par erreur, n'au-
raient pas reçu de lettre de faire part du
décès de madame

Joanny BERT née BERGER,
sont priés de considérer le présent avis comme
une invitation à vouloir bien assister à ses
funérailles qui auront lieu dimanche 12 cou-
rant, à 7 heures 3/4 du matin.

Le convoi partira du domicile de la dé-
funte, quai de Retz, 16, pour se rendre à l'é-
glise St-Bonaventure et, de là, au cimetière
de Loyasse.

DÉPÊCHES D'HIER

SOIR. — 3 HEURES.

Paris, 10 octobre, 8 h. 25 m.

Le comte de Flavigny, président de
la Société de secours aux blessés, est
mort.

La police a saisi 22,000 photographies
du prince impérial.

Paris, 10 octobre, 11 h. 38 m.

L'*Opinion nationale* croit pouvoir
affirmer que toutes les fractions du parti
républicain seraient d'accord pour sou-
tenir dans les prochaines élections gé-
nérales la candidature de tout député
qui voterait pour la république, quels
que fussent ses antécédents politiques.

Genève, 10 octobre.

Le *Journal de Genève* dit que le con-
seil d'Etat de Genève a écrit au conseil
fédéral, se plaignant des agissements
de Mgr Mermod autour du canton et
prie M. Kern de signaler à M. de Bro-
glie de Kerns procédés.

Le bruit court que le comte de Cham-
bord est installé à Saconex, à 4 kilo-
mètres de Genève où déjà il réside.

Bayonne, 9 octobre.

Un bulletin en date de Ciranqui, 6
octobre, signé Ollo, commandant gé-
néral des carlistes de la Navarre, annonce
la plus grande victoire des bandes na-
varraises dans cette campagne ; ces

bandes et la division Alavaise compo-
sée de trois bataillons attendaient dans
les montagnes de Ciranqui et Maneru,
le passage de Moriones venant de Puen-
ta-la-Reina avec 9,500 hommes et 16
canons ; le feu a commencé à 7 heures
du matin, mais vers 7 heures du soir,
Ollo a forcé, avec des forces moindres,
les troupes de Moriones à s'enfermer
dans le plus grand désordre à Puenta-
la-Reina, abandonnant infiniment de
morts et de blessés.

Ollo promet des détails pour le lende-
main.

Nouvelles du Matin

PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Lyon*.)

10 octobre.

Vous avez vu que la séance d'hier de
la commission de permanence n'a pas
été très-importante. Du moment, en ef-
fet, que la convocation prématurée de
l'Assemblée est abandonnée, toutes les
grandes questions sont ajournées au 5
novembre.

M. Thiers a en ce matin une longue
conférence avec MM. Léon Say et Cas-
imir Périer. Il serait possible que ces
messieurs eussent cherché à amener
l'ex-président à effacer sa personnalité
dans le débat parlementaire qui va en-
gager, à se contenter du rôle de chef de
l'opposition et appuyer la prorogation des
pouvoirs du maréchal Mac-Mahon.

Auront-ils réussi ? On le disait à la
Bourse cette après-midi, et les haussiers
ont poussé les fonds sur cette nouvelle.
On disait aussi que les adhésions à la
république conservatrice se multiplient
à vue d'œil. Les tièdes sont ralliés, les
incertains se décident. M. Léon Say
avait, vous vous le rappelez, publié dans
les *Débats* une lettre un peu abattue, et
c'est même pour cela que ce journal
n'avait pas reproduit, de peur du con-
traste, la lettre beaucoup plus accen-
tuée de M. Christophle. A l'heure qu'il
est, on le dit aussi ferme que les plus
fermes.

Les avis de la province continuent à
agir sur les députés. Ces avis sont unani-
mes. J'ai vu tout à l'heure une lettre
écrite du Lot, par M. Calmon.

Il dit que la légitimité n'a per sonne
pour elle. Un manufacturier de Saint-
Quentin m'assure que cette ville de
trente mille âmes ne compte pas plus
de deux partisans du comte de Cham-
bord. Ajoutez qu'on ne sait décidément
plus où est le prétendant.

C'est avec bien de la satisfaction que
je vois infirmer toutes les prédictions
que je me suis permis de vous faire de-
puis un mois. Car il est probable que
la domination cléricale aurait détermi-
né avant peu dans les masses des ex-
plosions dont personne n'eût été maî-
tre, sans parler des complications qu'elle
eût amenées fatalement un jour ou l'autre
avec l'étranger.

Ce n'est pas cependant le moment de
nous endormir. Le monstre a la vie
dure, et il faut craindre les coups de
queue de la baleine expirante. Vous
connaissez comme moi quel parti s'est
fait l'agent principal de la restauration,
et vous pensez bien qu'avant de don-
ner sa démission il va faire les derniers
efforts.

Sera-ce, comme je vous l'écrivais
hier, M. d'Audiffret qui portera au
comte de Chambord quand on l'aura

retrouvé l'ultimatum du parti monar-
chique ? On parle aujourd'hui de MM.
Combier et de Larcy, qu'on dit être les
hommes les plus propres à obtenir
quelque chose du prétendant.

J'ignore quelles espérances les ama-
teurs de compromis peuvent nourrir
encore ; mais si les alarmes qu'on mon-
tre à l'heure qu'il est dans le camp mo-
narchique ne sont pas une comédie su-
périeurement jouée, et si le duc de Ne-
mours qui vient de visiter son cousin
n'en a rien obtenu, toute autre démar-
che sera vraisemblablement inutile.

Le duc de Nemours, qui est un par-
tisan convaincu et ancien de la fusion,
était plus qualifié que qui que ce soit
pour obtenir quelque chose. On garde
pourtant le silence sur les résultats de
son voyage. Mauvais signe pour la
royauté. D'autre part, le gros du corps
d'armée légitimiste tient toujours, et
je vous répète, dussé-je encore me
tromper, qu'il faut se défier d'un coup
de Jarnac.

Le temps où nous vivons est d'ailleurs
tellement fertile en imprévu que l'on
ne peut plus rien augurer de rien. Tous
les calculs les plus plausibles sont bou-
leversés. Ainsi, je vous disais l'autre
jour que le procès Bazaine était accueilli
avec une assez grande indifférence par
l'opinion publique. C'était vrai quand
je vous l'ai écrit ; ce ne l'est plus au-
jourd'hui.

Le rapport admirablement fait, quoi-
qu'il d'une note un peu âpre et passion-
née, du général de Rivière, a décidé-
ment en raison de la frivolité pari-
sienne et même des préoccupations po-
litiques les plus ardentes. Il n'est grâce
à la monotone opération de la lec-
ture qui ne se soit transformée, jus-
qu'à magie douloureuse de ce récit sai-
ssant. Hier le greffier, un vieux mi-
litaire, presque un vieillard, avait les
larmes dans les yeux.

Il est seulement fâcheux qu'une partie
de la presse française se montre bien
la telle qu'elle est, déréglée, ignorante,
étrangère à tout sentiment de dignité
et de justice.

Sans doute des charges graves pèsent
sur le maréchal Bazaine. Sans doute
plusieurs de ses lieutenants ne sortent
pas intacts de ces débats. Mais il fau-
drait avoir le courage de nous dire que
la pourriture n'était pas bornée à quel-
ques personnalités auxquelles on trou-
ve à présent commode d'attribuer le
rôle de bouc émissaire. Tous, à des de-
grees divers, nous étions coupables, et
nous devons tous nous frapper la poi-
trine.

Le maréchal Bazaine et les militai-
res de son entourage, sur qui les dé-
bats jettent une lumière peu édifiante,
sont les produits naturels de notre épo-
que, de cette époque que nous avons
créée célébrée, et dont l'empire fut la
fièvre expression. Tant que nous ne
nous avouons pas cela, nous ne se-
rons pas guéris. Un procès comme ce-
lui-ci ferait le plus grand bien à un
pays sain. Sommes-nous, nous, en état
de le supporter, d'en profiter ?

S'il est des gens qui le devrait couvrir
de honte, ce sont les bonapartistes.
Mais les bonapartistes ne sont jamais
honteux, et ne savent pas rougir.

Au moins les monarchistes qui n'ont
pas le même front vont regretter d'a-
voir accepté, de la main de leurs alliés
de la salle Herz, le candidat qu'ils ont
opposé au mois d'avril à M. de Re-
musat.

J'entends confirmer partout ce que
je vous ai écrit hier du colonel Stoffel,
et le bruit courait même cette après-
midi qu'il était arrêté. On allait jusqu'à

citer d'autres noms que le sien. Ce n'est
probablement qu'un bruit ; mais cela
vous montre quelle est l'impression
dans le public.

Puisque je parle de souteurs de
l'empire, laissez-moi terminer par une
anecdote qui les concerne et qui a du
moins le mérite d'être plus gaie.

Vous savez les soupçons qui couraient
l'hiver dernier sur l'*Avenir national*
et son prétendu radicalisme. Voici une
histoire dont je vous certifie l'authenti-
cité et qui montre quel personnage ce
masque recouvrait, comme l'a prouvé
la dernière incarnation de M. Portalis.

Il y a quelques mois, un rédacteur
de ce journal va trouver un romancier
en renom, et lui demande un feuille-
ton. Le romancier, ne se souciant pas
trop de ces relations, commence par
refuser, et donne pour prétexte des ex-
igences pécuniaires auxquelles il ne croit
pas la feuille en question en état de
souscrire.

Mais si, lui répond l'ambassadeur,
toutes vos conditions seront les nôtres,
et nous vous offrons même des garan-
ties que vous ne trouveriez pas ail-
leurs !

Le romancier n'en revenait pas, et,
comme il demandait qui lui valait ce
traitement exceptionnel :

— Mon Dieu ! lui répondit son inter-
locuteur, nous ne sollicitons de vous
qu'une chose en retour, si vous êtes
content de nous....

— Eh bien !

— Laquelle ! nous remarquons que
vous écrivez souvent d'une manière peu
obligeante pour l'empire ; nous vion-
drons qu'il vous fût indifférent de le
laisser au moins de côté....

La même ouverture a été faite, il y a
dix-huit mois, à un directeur de journal
qui en haussa les épaules. Ici le ro-
mancier dont il est question fit mieux :

— Ce que vous me demandez, dit-il,
est impossible, cher monsieur ; dans
mes romans, c'est chez moi une vieille
habitude, tous les gredins sont bonapar-
tistes. N.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

MATIN. — 7 HEURES.

Paris, 10 octobre, 2 h. 40 s.

Affaire Bazaine. — Lecture d'une
partie des annexes au rapport relative
aux communications tentées avec Metz.

A la reprise de l'audience, le rapport
énumère plus de 300 ou 400 messages
employés dont 20 seulement sont té-
moins dans le procès.

Le rapport insiste sur la dépêche du
23 août, point très-important. Il est fait
mention de l'envoi de ballons de Metz,
moyen que Bazaine refusa d'employer
pour communiquer.

On parle d'un mémoire justificatif
dont M. Lachand demanderait la lecture
après l'acte d'accusation.

La séance a commencé à 12 h. 40.

Paris, 10 octobre, 8 h. 40, s.

Fin de l'audience. — Le rapport
blâme le plan d'aller à Metz et à Ver-
dun par une seule route ; il discute si
réellement les vivres manqueraient le 16
août ; l'intendant étant nouvellement
nommé, le maréchal Bazaine devait con-
trôler lui-même l'état des approvision-
nements de l'armée.

La lecture va jusqu'à un blocus.
Demain, séance à onze heures.
Bourse longtemps lourde ; brusque-

PLAN STRATÉGIQUE DE METZ ET SES ENVIRONS

Dressé d'après la carte de l'état-major

(JOURNAL DE LYON du 11 Octobre 1873.)



